

Procès-verbal
ASSEMBLEE extraordinaire de l'U S L BLONAY
Jeudi 21 avril 2005 19 h 35 Maison PICSON

Ordre du jour

- 1) BIENVENUE et liste de présence
- 2) LECTURE DES NOUVEAUX STATUTS
- 3) ADOPTION DES STATUTS
- 4) DIVERS - (sera reporté à l'autre AG)

Début de séance 19h35..

1) BIENVENUE & LISTE DE PRÉSENCE :

Cette AG extraordinaire sera pour adopter les nouveaux statuts. Le comité a décidé de ne pas l'intégrer à la normale et de ne pas la faire à une autre date. Les convocations ont été transmises dans les délais avec l'ordre du jour qui sera suivi !

Nombre de participants : 18...

Sociétés USL présentes : 14.....Excusées : 2 SDBP & Sinanju

Non-excuses : 4...Badminton - Para-delta club – Arc.en-ciel Sports et loisirs canins....Bizarre !

Nous relevons la présence de Madame Patricia Siegler Municipale déléguée ainsi que M. J-P Nicolet pour la Presse

2) LECTURE DES NOUVEAUX STATUTS

Le comité propose de les prendre un à un sans les lire.

Soit : art 2. Rajouter le mot **sportif** dans les buts poursuivis

Art. 7 Adjonction de **Vérification des comptes**....

Art 6 Adjonction ... **au minimum** de 5 personnes

Ces modifications sont demandées et sont approuvées une à une par mains levées. Pour le passage du Resp. matériel, les Diablotins s'inquiètent d'une augmentation de prix ! Rép. Ce sera plus juste en sa faveur !

3) ADOPTION DES STATUTS

- **13 OUI et 1 ABSTENTION**

Clôture à 20h00.....

ASSEMBLEE générale de l'U S L BLONAY
Jeudi 21 avril 2005 20h 06 Maison PICSON

- 1) BIENVENUE et liste de présence
- 2) LECTURE DU RESUME du PV DE L'AG 2004
- 3) RAPPORTS STATUTAIRES et APPROBATION
- 4) ELECTIONS STATUTAIRES
- 5) DEMISSION - ADMISSION
- 6) BUDGET USL & COTIS et PRIX UNIFIES DE L'USL
- 7) COMMUNICATIONS DU PRESIDENT et DU MUNICIPAL DELEGUE
- 8) DIVERS - PROPOSITIONS INDIVIDUELLES

1) BIENVENUE & LISTE DE PRÉSENCE :

Selon les statuts, l'AG doit être convoquée un mois à l'avance et doit avoir lieu en avril. La date a été communiquée en décembre et la convocation a suivi au mois de mars. Les deux points des statuts ont été respectés et je déclare valable et ouverte la séance.

Nombre de participants : ..25....

Sociétés USL présentes : 15.....Excusées : 2 SDBP & Sinanju

Non-excuses : 3...Badminton - Para-delta club – Sports et loisirs C

Présents non-USL : *Paroisse, Pavapark, Pompiers, ACB,USAL.*

Excusés non-USL : *GCAB*

Nous relevons la présence de Mme Patricia Siegler Municipale déléguée, de M, J.P Nicolet, représentant la presse.et l'USAL par M. Christian Hot

L'ordre du jour est accepté et sera donc suivi.

2) LECTURE DU PV DE L'AG 2004

Résumé du PV

Jeudi 22 avril 2004 Maison Picson 19 h 30 Procès verbal

Début de séance 19 h 37...le Président remercie M. Claude Bricod – co-responsable animateur de la Maison Picson pour nous accueillir à la veille de la Grande inauguration du lendemain !

1) BIENVENUE & LISTE DE PRESENCE :

29 personnes présentes, 13 USL, Excusée le Sinanju

Non-excuses :5 - CTT - Para-delta-club- Sté Militaire – Boule ferrée- Badminton

-
Présence de :Mme P. Siegler Municipale délégué de M J-P Nicolet, représentant la presse. et l'USAL par M. Christian Hot

2) LECTURE DU PV DE L'AG 2003

Le PV est accepté à l'unanimité avec remerciements à son auteur.

3) RAPPORTS STATUTAIRES

3.1. Rapport du caissier:

B bénéfice de Frs 140.22 ainsi qu'une charge extraordinaire de Frs 3'000. permettant d'amortir le poste informatique Mac et de prévoir cette même somme pour l'achat d'un nouveau.

3.2. Les Amis du Tir et le Basket ont procédé à la vérification des comptes et proposent que les comptes soient acceptés, ils remercient le caissier pour son excellent travail.

3.3. Rapport de la Responsable du matériel

Martine nous informe de l'unification des vaisselles des différents bâtiments. Par contre, il y a beaucoup trop de relavages de vaisselle.

Rapport du machiniste : la réservation qui ne JOUE PAS au niveau des jours supplémentaires de répétitions - Pour Etienne Mamin, il a besoin de le savoir le plus vite possible de même cette réservation doit passer par la commune ! Le gros problème réside dans l'installation d'une répétition alors qu'une soirée aura lieu entre temps ou qu'elle sera à peine terminée !

3.4 Rapport du Président sur l'activité 2003/04

Un des comités fut pour le Tableau d'Honneur. Une autre fois pour les comptes et la dernière réunion – c'était, lors de la vérification des comptes et préparation de cette assemblée.

Un nouveau caissier qui ne demande qu'à participer à la vie active de notre commune, qui prend bien du plaisir à des soirées, qui excelle (c'est le cas de dire en informatiques calculs compta) ce sera Gérard !

Un Merci à Marie pour son dévouement et sa collaboration!

Bravo et merci également aux manifestations englobant les autres, à savoir la Rencontre inter-sociétés pour la Boule Ferrée, l'InterBloneige ou le Tir amical. A relever la bonne coopération avec la Municipalité, avec ses membres et Mme Siegler municipale déléguée, et l'excellent travail du greffe Jean-Marc GUEx. Il y a de la coopération entre nos deux communes, tant avec la Municipalité qu'avec l'USAL. .

L'assemblée donne son approbation aux différents rapports

4. ELECTIONS STATUTAIRES

Le comité est réélu dans son ensemble par applaudissements.

Président

Patrick GOLAZ

Membre

Marie LAURION

Caissier/PV de l'AG

Gérard SCHORDERET

Sté Membre

Arc en Ciel – Eugène Pralong ? à confirmer

Resp. Matériel Martine SCHWYTZGUBEL

Machiniste

Etienne MAMIN

Vérif. cptes

SCB et Abbayes

5) ADMISSION - DEMISSION

aucune demande de démission sur les 19 sociétés à l'USL Par contre 3 admissions comme annoncé sur la convocation.

-Gymn Hommes, une bien ancienne société déjà qui veut se différencier de la FSG et est devenue une société indépendante. Vote : pour 13..... contre : ...0..... Abstentions :0

La société est admise au sein de l'USL

2è candidature : **Pavapark** ! Cette société s'occupe et anime pour des buts bien précis en faveur des jeunes. Le comité a une seule remarque en rapport avec leurs statuts, « Pour être admise la société doit avoir son siège à Blonay ! or en ce moment le siège est au domicile du Président, de ce fait elle pourrait en être radiée si le président n'est plus de Blonay ! Suivent des discussions quant aux activités pouvant être à double avec la Maison Picson. Une proposition de JJ Vuadens est d'attendre une année supplémentaire de réflexion, le temps pour Pavapark et la Maison Picson de dialoguer afin d'éradiquer la problématique de collusion citée par avant. A cette proposition les membres présents se déterminent de la façon suivante :

Vote : pour ...8 pour :2 Abstentions :3. La demande d'adhésion de PavaPARK est donc reportée d'une année.

Pour la 3ème : **SDIS**, soit les Pompiers de Blonay et St-Légier. Il s'agit en fait d'un service plus ou moins financé par Communes –Etat, certes en plus de leurs activités pro, ils organisent, préparent des animations en rapport avec la population soit le Téléthon, un caveau aux Fêtes de Blonay ou de St-Légier, organisations de jeux pour le 1er août ou lors des Fêtes de Blonay. Bien des discussions quant aux locaux déjà mis gratuitement, sur l'organe officiel des pompiers et non d'une société ! Au vote : pour ...4..... contre : ...0.... Abstentions :8

La société est admise au sein de l'USL

Nota Bene !

Au lendemain, le Président s'est rétracté pour cette décision en accord avec le comité, en effet il fallait tenir compte des membres présents selon nos statuts ! de ce fait la proposition décision a été immédiatement communiquée aux sociétés à savoir de –Modifier nos statuts pour l'AG de 2005, -d'annuler l'entrée USL de la SDIS et de la reporter pour la prochaine AG. ..le tout avec des excuses du Président !

Pour le budget, aucune augmentation en vue à savoir 100 Frs de cotisation annuelle 200 Frs de finance d'entrée. Le budget prévoit 60 Frs de bénéfice.

Prix unifiés de l'USL : aucune remarque.

7) COMMUNICATIONS DU PRESIDENT et COMMUNICATIONS DU MUNICIPAL DELEGUE

7.1. 1er août 2004 ce sera à St-Légier.

7.2 Tableau d'honneur

Date au 30 janvier 2004, une jolie soirée qui amène de nouvelles idées. A relever que dernièrement c'est St-Légier qui a organisé son premier Tableau des mérites ! Puis une lettre avec des commentaires pour « rajeunir » cette manifestation en l'ouvrant à tout public !

Le comité prend note de ses remarques et se reverra avec Mme Siegler et surtout le greffe à savoir J-Marc Guex afin de changer notre style !

7.3 Fêtes de Blonay

Les Fêtes de Blonay 19-20 juin avec leur lots d'animations, une Guggen, les mêmes de Hollande, un comité emmené par Daniela Perale, tout roule avec les caveaux, le marché, Jacky Laager et même la Coupe d'Europe de Foot sur écran !

7.4 Calendrier des manifestations

Un projet de dates fixes sera vu pour la prochaine année ! A suivre !

7.5 Matériel et vaisselle

Un projet est en cours pour le matériel et la vaisselle ! A suivre

7.6 Service conciergerie

M. Gabriel Repond remercie les sociétés de bien surveiller leurs jeunes dans les locaux

Mme Patricia Siegler informe que suite à quelques problèmes à la salle de .Bahyse, la municipalité a demandé aux sociétés de fermer à l'avenir les portes pendant leur entraînement..

7.7 Jubilés de 25 en 2005

Sauf erreur pas de multiple de 25 pour cette année 2005 ? par contre un grand Giron en vue : -> mai -> Echo des Pléiades !

7.8 Maison PICSON

cette fois elle est là et bien là !Inauguration au lendemain

7.9 Prix inter villes

Reporté en fin de séance ! Il s'agit d'une présentation avec Film pour cette manifestation et pour voir si Blonay serait intéressée, par ses sociétés ! A suivre !

7.10. Parole au délégué du Municipal-délégué

Mme Patricia Siegler remercie les sociétés présentes pour leur engagement gage d'animation, de manifestation et d'intérêt pour notre commune, ainsi que Patrick pour son travail avec son comité. Clôture à 21. h 04.

Le PV est accepté par mains levées avec remerciements à son auteur.

3) RAPPORTS STATUTAIRES

3.1. Rapport du caissier:

Le compte de Pertes et Profits ainsi que le budget 2005/2006 sont présentés sur papier par le Président (le caissier souffrant d'un mal pernicieux localisé au niveau de la machoire inférieure!! ☺)
Bénéfice de **Frs 38,81** portant le nouveau capital à **Frs 7'803.09**

3.2. Vérificateurs des comptes

Le Ski-Club et les Abbayes ont procédé à la vérification des comptes, François Montet représentant du Ski-Club propose au nom des deux que les comptes soient acceptés et remercie le caissier pour son excellent travail.

L'ACCEPTATION et non la **décharge** aura lieu à la fin des rapports comme spécifié sur l'ordre du jour.

3.3. Rapport de la Responsable du matériel pour la der !

Martine Schwitzguebel

R.A.S. (Excellent rapport.... Elle va vraiment nous manquer !)

Rapport du machiniste pour la der !

R.A.S. (Excellent rapport également.... Il va aussi vraiment nous manquer !)

3.4 Rapport du Président sur l'activité 2004/05

“Chers amis,

Fin d'un mandat de 17 ans au comité dont 16 comme président ! Durant ces années, il y a eu bien des changements et des modifications ! C'est bien la preuve qu'il n'y a pas que du copier-coller !

Du point de vue familial et personnel, je reprends bien confiance en la vie, aux bons moments de cette belle vie !

Il faut tout de même avouer que d'être Président de l'USL, c'est une tâche qui a bien évolué ! Je peux compter sur les membres du comité, sur les sociétés, sur la Municipalité, sur le greffe, sur les écoles, sur les concierges et sur toute une population qui prend bien à cœur tout ce qui se passe ici, dans notre commune.

Nous venons d'inaugurer le Bahyse IV avec cette nouvelle salle de gymn entre autres, tout a suivi, on a pu collaborer sans problème entre les écoles, la Clé des chants, le Basket ! Le public a suivi ! que demander de mieux !

Avouons tout de même que nous sommes privilégiés avec toutes nos infrastructures... même si on a pas encore enlevé les panneaux de coffrage !?! N'est-ce pas M. Degex !

Année d'exception, 5 rencontres du comité, principalement pour les nouveaux statuts ! Là aussi, tout s'est bien réparti, même un juriste a pu viser ces derniers !

Dans ce comité, nous devons prendre congé de deux membres suite à la réorganisation de la vaisselle et du matériel ! Martine, n'ayant plus de vaisselle à l'USL nous te libérons de ce comité mais nous sommes très heureux que tu continues cette tâche mais au sein de la commune cette fois ! Une petite attention mais qui vient du cœur ! (huile et vinaigre de qualité pour une belle harmonie !)...

Puis Etienne, là il faut admettre que si un poste fut largement discuté, ce fut bien le tien ! selon le « règne » du municipal tu étais de la commune ou de l'USL ! Mais officiellement c'est depuis 1991 que tu es à l'USL et depuis bien plus longtemps à œuvrer pour nos sociétés ! Ton poste sera donc officialisé et nous aurons également plaisir à te voir tourner toujours derrière tes rideaux, même si certains disent que tu as un fichu caractère, que tu as un langage cru des fois ! sache que tous remarquent et apprécient tes qualités, ton savoir-faire et ta disponibilité ! Un cadeau simple, mais aussi du cœur pour ces années (un bon d'achat + une huile d'olive pour ton épouse)...mais je précise, ce n'est pas fini ! Un merci aussi pour la prise de notes du PV et pour ton travail dans l'ombre de la caisse : Gérard, je te rassure tu auras encore moins de travail cette année ! (une huile piquante)

J'aimerais tant l'appeler vice-présidente, elle m'a remplacé bien des fois lors de vos soirées, me donne les bonnes idées au bon moment, m'a remonté le moral me fait voir les bons côtés – Merci Marie ! (une huile d'olive pour le bon côté des choses !)

Pour cette année 2004 je tiens à souligner en plus de vos manifestations heureuses, l'inauguration de Picson, de Bahyse IV, des Fêtes de Blonay toujours superbes, du 1^{er} août à St-Légier, de l'Open Erika aux Pléiades avec encore l'inauguration des installations, des rencontres inter-sociétés pour la Boule Ferrée, l'InterBloneige ou le Tir amical. Mais aussi du NOUVEAU : le Tableau d'Honneur avec ouverture au public ! Qui a dit qu'il ne se passe rien dans notre commune !?!

Je tiens également à relever la bonne coopération avec la Municipalité, avec ses membres et Mme Siegler municipale déléguée, c'est un réel plaisir que de collaborer avec vous : Il y a eu encore l'excellent travail de collaboration du greffe Jean-Marc GUEX et de son bureau.un MERCI à transmettre !

BREF, l'USL se porte bien, la santé financière est bonne, le moral est bon, à tel point que j'en arrive même à garder bien de l'enthousiasme pour cette fonction privilégiée ... tout en cherchant un candidat remplaçant ! Cela va devenir plus facile puisque « TOUT » roule ! (pas seul ! m'enfin !)

Il y a de la bonne coopération entre nos deux communes, tant avec la Municipalité qu'avec l'USAL. L'avenir est là. Je vous remercie de votre confiance. Je terminerai sur ces bonnes paroles.

Merci de votre attention ! »

3.5 APPROBATION des différents rapports :

Le Président les propose en bloc ceux du caissier, des responsables matériel et vaisselle et le sien. Pour les vérificateurs des comptes l'assemblée ne peut qu'en prendre acte.

L'assemblée adopte l'ensemble de ces rapports à l'unanimité.

4. ELECTIONS STATUTAIRES

Marie représente Patrick Golaz comme Président qui est élu par applaudissements. P. Golaz remercie l'AG de sa confiance.

Il propose les mêmes membres et comme membres adjoint des sociétés selon le tournoi, ce sera la Société Arc en Ciel, pour une année encore et le Badminton. Je les rassure c'est trois fois par année !

Le comité est réélu dans son ensemble par applaudissement.

Selon le tournus prévu sous réserve jusqu'en 2007 ! les vérificateurs des comptes seront l'Amicale Fanfare de l'automne et la Société militaire.

Le comité 05/06 se compose donc de :

Président	Patrick GOLAZ
Secrétaire/Vice Prési.	Marie LAURION
Caissier/PV de l'AG	Gérard SCHORDERET
Sté Membre	Arc en ciel
Sté Membre	Blonay Badminton
Vérif. cptes	AFA et SMB

5) ADMISSION - DEMISSION

Aucune demande de démission sur les 20 sociétés à l'USL.

Par contre 2 admissions et non 3 comme annoncé sur la convocation. Ces trois demandes ont été faites selon nos statuts ! anciens et nouveaux, transmises au comité, elles ont été longuement discutées. Le Président propose de les prendre une à une, à chacune de se présenter, puis il donnera son avis et celui du comité. Suivra la discussion générale. À la fin des auditions, s'il y a une seule demande en ce sens, les responsables seront priés de bien vouloir sortir un instant, et l'AG pourra encore donner son avis et votera à main levée de manière séparée pour chacune des demandes.

Pour commencer, lors d'un des comités nous avons cherché à définir le rôle de l'USk :

- Réunion des stés locales 1 fois par année pour discussion !
- L'USL représente les Stés auprès de la Municipalité et lors de manifestations
- C'est une unité où tous sont présents et représentés
- C'est un suivi de l'histoire, des archives et des manifestations.
- C'est une aide pour la commune car il n'y a qu'un représentant.

De ce fait, plus il y a de sociétés, mieux elle est représentative !
Commençons par la demande de :

Pavapark ! Cette société a déjà été présentée l'an passé par les Yodleurs, ce qui est à nouveau le cas ! Elle s'occupe et anime pour des buts bien précis en faveur des jeunes. Le comité a pris note des nouveaux statuts de Pavapark et n'a aucune objection. Mais pour l'heure, je cède la parole à Jean-Pierre Zahnd qui expose succinctement les buts et activités de cette société qui s'est recentrée sur Blonay étant donné l'intérêt des enfants issus de Blonay principalement.

Commentaires ou questions générales ? ... aucun...

Pour la 2^{ème} : SDIS, soit les Pompiers de Blonay et St-Légier parrainé par le Ski-Club. NON ! cette fois ce sera l'**Association des sapeurs pompiers de Blonay et St-Légier**, avec statuts adoptés et en règle ! Le comité en a pris acte avec plaisir ! Mais je laisse la parole à M. M. Mamin, qui nous fait un petit historique de sa toute jeune société. Il s'agissait en fait de regrouper les différentes associations des sapeurs afin que tous gardent un contact et puissent œuvrer pour la communauté ! Ainsi la différence est bien effective entre le Service à la communauté par les pompiers et les amicales œuvrant de manière bénévole !

Commentaires ou questions générales ? ... aucun ...

Pour la 3^{ème} ! Il s'agit de la **Paroisse** qui aimerait mieux pouvoir s'intégrer au même stade que les sociétés ! Après différents échanges, il semblerait que la communauté catholique soit aussi de cet avis ! En comité, nous avons pensé qu'il serait bon que ces deux communautés s'allient en une seule avec « statuts » et organisation « œcuménique » ! Ce ne sera pas possible et nous aurons donc sûrement deux demandes pour l'an prochain ! Mais ce n'est pas à l'ordre du jour pour cette année !

Aucune demande pour que les sociétés demandeuses sortent, donc ->

Pavapark

Derniers commentaires avant le vote ? aucun

Vote : pour ...14..... contre :0..... Abstentions 1:

La société est admise par applaudissements au sein de l'USL

Association des sapeurs pompiers de Blonay et St-Légier

Derniers commentaires avant le vote ?

Vote : pour ...15..... contre :0..... Abstentions : 0

La société est admise par applaudissement au sein de l'USL

6. ETUDE ET FIXATIONS DES PRIX UNIFIES DE L'USL

6.1 Budget & Cotisations

Le budget est sur les papiers reçus. . Un petit bénéfice est prévu, Frs 60.--. Aucune augmentation en vue à savoir toujours 100Frs de cotisation annuelle 200 Frs de finance d'entrée

Pour les produits : prévision difficile vu l'incertitude des nouvelles sociétés USL ! Pour la cotisation, le bulletin de versement sera à nouveau envoyé à part y compris pour les sociétés non-membres ! ce qui permet d'être transmis plus facilement à votre caissier !

Le Président relève encore pour les sociétés non-membres il s'agit bien d'une contribution à l'ensemble des frais inhérents à l'union des sociétés locales - que l'on peut comprendre qu'il n'y ait pas l'adhésion mais qu'un soutien est appréciable !

.Pas de question ni remarque, le budget est accepté à l'unanimité.

6.2 Prix unifiés de l'USL

Le président propose la lecture complète des tarifs applicables et qu'il n'y a eu aucune demande de changement, à moins que ... !

UN RAPPEL de la LOI de 1984 sur les débits de boissons : une boisson non-alcoolisée doit être au prix inférieur de la boisson alcoolisée la moins chère pour une quantité égale. De plus, comme boisson sans alcool il devrait y avoir une eau minérale - une sucrée - une lactée (style Rivella) . Le Président tient à disposition un résumé de cette application ainsi que les articles 54 et 74 de la loi en question, mais elle a déjà été transmise toutes ces dernières années.

Discussion est ouverte sur ce point et sur les prix ! Andy pour les Diablotins se demande s'il ne faudrait pas augmenter le prix des bouteilles vu le 0,5 % en vigueur ? Pour réponse, les vigneron n'ont pas augmenté les prix et ce serait mal venu ! Par contre les qualités

font que certains prix peuvent être modifiés selon cette dernière ! C'est de la liberté de chaque société de proposer une 2^{ème} qualité supérieure et au public de choisir !

Les prix non-modifiés sont acceptés par levée de mains.

Cette liste se trouve **sur internet** !

7) COMMUNICATIONS DU PRESIDENT et COMMUNICATIONS DU MUNICIPAL DELEGUE

7.1. 1er août 2005

Cette année, ce sera à Blonay. Un lundi 1er août après la diane matinale, repas de midi par les GCA de Blonay et St-Légier pour les personnes de plus de 70 ans Après-midi pour les plus jeunes, peut-être un cortège, un repas - une cantine - une partie officielle avec musique et discours - un feu d'artifice ! Je prends déjà des inscriptions pour la tenue de la cantine et des animations :

Le Responsable – municipal sera M. B. Degex

La Société militaire, La Clé des chants, Amis du tir, la Boule ferrée, le Basket s'annoncent volontaires.

M. B. Degex en prend note et les convoquera ainsi que l'USL et les sociétés de musique (Echo- AFA – Yodleurs) :

7.2 Tableau d'honneur

Nouvelle formule cette année qui a donné pleine satisfaction et qui sera donc reconduite de la même manière ! mais ...encore mieux !

Prochain le vendredi **27 janvier 2006**

7.3 Fêtes de Blonay

Les Fêtes de Blonay **16-17 juin 06** 10è du nom avec **peut-être** trois jours de liesse !

7.4 Calendrier des manifestations

Merci au greffe de Blonay de s'en occuper. Une sorte d'agenda perpétuel imaginé par Marie, c'est-à-dire de dates fixes, se met à jour !

7.5 Matériel et vaisselle

L'USL n'a plus la charge de la vaisselle de Cojonnex. Prochain bilan à 0 Fr.

Pour le Mac, il rend d'inestimables services, le matériel est performant et rapide par contre les heures passées devant l'écran n'ont pas diminué voire le contraire ! il permet les différentes mises à jour tant pour les photos que pour les archives !

7.6 Service conciergerie R.A.S.

7.7 Jubilés de 25 en 2006

Sauf erreur multiple de 25 pour l'AFA ? Effectivement, un concert pour les 25 ans sera offert à la population.

Donc on garde le principe des 20Frs de chaque société afin d'offrir un cadeau conséquent à la société bénéficiaire ! Au vote : ...15.....pour 0....contre ! De ce fait il y aura 20 Frs de plus sur votre BV, l'USL se chargera d'offrir un cadeau !

7.8 Prix inter villes du 21 mai 2005 www.gpvs.ch

L'an passé vous aviez eu droit à un film, puis je m'étais rendu à St-Maurice ! C'est du véritable sport, mais c'est aussi une belle ambiance ! Imaginez une trentaine de villes avec 8 participants et pleins d'épreuves !

Il y a un gros DON en Faveur de l'Aide sportive qui sera fait par la commune de Blonay et il faut 8 athlètes ! La commune a été inscrite pour cette journée tous un courrier spécial qui n'a pas obtenu d'écho et j'ai voulu annuler. M. Traversini, habitant de Blonay, grand organisateur ! a pris des contacts et a déjà trouvé 3 personnes à savoir : Nicolas Pommeli grand sportif de triathlon court d'habitude avec Vevey mais habitant Blonay viendrait avec nous ! ainsi que déjà deux dames ! Cette année et pour plusieurs années, ce sera sur les terres du Grand Vélodrome d'Aigle ! Il ne manque que 5 sportifs ! Il faut aimer ...un peu le vélo on s'en doute, mais aussi le BMX, la course, le roller, le tir à la carabine et à l'arc ! 34 équipes de 8, motivés pour participer à une belle journée dédiée au sport et à la camaraderie !

(Au 4 mai l'Equipe de Blonay a été formée et sera donc Présente grâce à Marie et à 8 athlètes de tous âges mais « motivés »!)

7.10. Parole à la Municipale-déléguée

Mme Patricia Sieglar souhaite la bienvenue aux deux sociétés nouvellement intronisées et remercie les sociétés de leur engagement

dans la vie associative de la commune.ainsi que Patrick pour son engagement et son dynamisme également son comité.

8) DIVERS ET PROPOSITIONS INDIVIDUELLES

M. Pierre Pasche : souhaite que les sociétés soient associées à la décision pour la distribution des bons collation des riverains lors de la manifestation du 1^{er} août.

M. Christian Hot remercie le comité de l'invitation et précise qu'en ce qui concerne Saint-Légier les 3 jours de liesse sont déjà programmés et distribue les papillons ad-hoc. Il a également bien du plaisir à collaborer avec Blonay par l'intermédiaire de P.Golaz.

Le Président rappelle encore que bien que Matériel et Vaisselle passent en mains de la commune les prix seront stables à part une adaptation pour le machiniste de 20 à 25 Frs horaire. Cela a bien été discuté avec la commune!

P.Golaz peut alors remercier tous les participants de leur collaboration ainsi que Gérard qui a officié comme secrétaire du PV. Clôture à 21 h 15 et début d'une petite collation avec des boissons offertes par la Commune que nous remercions ainsi que l'aide de Martine.

Blonay, le 19 mai 2005

Président

Secrétaire PV

P. Golaz

G. Schorderet

Nota Bene

- ce PV de l'AG USL 2005
- Liste des prix unifiés USL
- Listing USL
- Archives comités
- Nouveaux statuts

Sont sur le site -> www.blonay.ch/usl ->comité

Sur demande nous pouvons les transmettre par écrit !